

DÉTAIL DES PRESTATIONS PAR COUVERTURE - ANNÉE 2017 -

TYPE DE PRESTATION	Remboursement Régime Obligatoire		Grand Confort	
			MMEI**	RO + MMEI
Médecine (1)	- généralistes Adhèrent au CAS	70% BRSS	80% BRSS	150% BRSS
	- généralistes Non adhérent au CAS		60% BRSS	100% BRSS
	- spécialistes et neuropsychiatres Adhèrent au CAS	70% BRSS	150% BRSS	220% BRSS
	- spécialistes et neuropsychiatres Non adhérent au CAS		100% BRSS	170% BRSS
Petites interventions	- hors hospitalisation Adhèrent au CAS	70% BRSS	130% BRSS	200% BRSS
	- hors hospitalisation Non adhérent au CAS		100% BRSS	170% BRSS
Soins externes	- prélèvements - analyses - soins infirmiers	60% BRSS	40% BRSS	100% BRSS
	- radiologie Adhèrent au CAS	70% BRSS	80% BRSS	150% BRSS
	- radiologie Non Adhérent au CAS	70% BRSS	60% BRSS	130% BRSS
	- massages rééducation	60% BRSS	40% BRSS	100% BRSS
	- ostéopathie, chiropractie et étiothérapie non remboursées par le RO	néant	32,19€ par séance / plaf. ann. 128,76€	
	- kinésithérapie selon la méthode Mézières ou Bouquet non remboursée par le RO (par bénéficiaire)	néant	12,89€ par séance / plaf. ann. 128,90€	
Pharmacie / pansements - médicaments		30% / 65%	70% / 35%	100% BRSS
Dentaire (2)	- soins dentaires PEC RO (SDE, END, AXI)	70% BRSS	30% BRSS	100% BRSS
	- Inlay onlay PEC RO (INO)	70% BRSS	480% BRSS	550% BRSS
	- Parodontie PEC RO (TDS)	70% BRSS	480% BRSS	550% BRSS
	- Parodontie ou autre NPEC RO (TDS)	néant	107,83€ par acte / plaf. ann. 646,98€	
	- Prothèse dentaire, couronne sur implant, Inlay onlay core et à clavette PEC RO (PAR, PAM, PFC, PFM, IMP, RPN, PDT, ICD)	70% BRSS	355% BRSS	425% BRSS
	- Prothèse dentaire ou couronne sur implant NPEC RO (PFC, PFM, IMP) hors prothèse sur dent vivante	néant	425% BRSS	425% BRSS
	- Prothèses provisoires ou transitoires	néant	10% du remboursement (RO + Mutuelle) de la prothèse définitive	
	- Orthodontie PEC RO (3)	100% BRSS	145% BRSS	245% BRSS
	- Orthodontie NPEC RO (3)	néant	200% BRSS	200% BRSS
	- Implants dentaires NR RO	néant	534,47 € l'implant plafond annuel à 603,41€	
Optique (4)	- Verre correcteur limité à 2 sur 2 années	60% BRSS	740% BRSS + 140,79€	800% BRSS + 140,79€
	- Monture limitée à 1 sur 2 années	60% BRSS	110,64 €	110,64 €
	- Lentilles cornéennes (plafond annuel)	60% BRSS	316,04 €	316,04 €
	- Lentilles cornéennes non remboursées par le RO (plafond annuel)	néant	316,04 €	316,04 €
	- chirurgie ophtalmique (forfait par œil)	néant	316,04 €	316,04 €
Prothèses	- auditives adulte (par oreille)	60% BRSS	990,56€ - 60% BRSS	990,56 €
	- auditives enfant (par oreille)	60% BRSS	290% BRSS	350% BRSS
	- orthopédiques - appareillage	60% BRSS	290% BRSS	350% BRSS
Transport	- Frais de transport	65% BRSS	35% BRSS	100% BRSS
Hospitalisation médicale et chirurgicale	- frais de séjour en établissement conventionné ou non, frais de salle d'opération	80% BRSS	20% BRSS	100% BRSS
	- forfait journalier	néant	< frais réels >	
	- honoraires des spécialistes/ chirurgiens / anesthésistes / ATM Adhèrent au CAS	80% / 100%	140% / 120%	220% BRSS
	- honoraires des spécialistes/ chirurgiens / anesthésistes / ATM Non adhérent au CAS		100% / 80%	180% BRSS
	- chambre particulière (par jour)	néant	63,21 €	63,21 €
	- chambre en ambulatoire	néant	31,61 €	31,61 €
Maternité	- il accompagnant enfant de moins de 12 ans (par jour)	néant	15,81 €	15,81 €
	- honoraires des spécialistes/ chirurgiens / anesthésistes	80% à 100% BRSS	selon type d'actes	
Cures thermales	- chambre particulière (par jour)	néant	63,21 €	63,21 €
	- soins remboursés au titre de la cure	65% à 70% BRSS	35% / 30%	100% BRSS
Maisons de repos et de santé	- indemnité forfaitaire	néant	379,26 €	379,26 €
	- frais de séjour	80% BRSS	20% BRSS	100% BRSS
	- forfait journalier si séjour en établissement conventionné	néant	< frais réels >	
Prévention	- soins remboursés au titre séjour	65% à 70% BRSS	selon type d'actes	
	- chambre particulière (par jour)	néant	63,21 €	63,21 €
	- vaccin non remboursé par le RO (plafond par an)	néant	16,09 €	
	- examen densitométrie osseuse non remboursé par le RO (2 examens/2 ans)	néant	maximum 42,92€	
	- pilule contraceptive non remboursé RO (plafond par an)	néant	maximum 32,19€	
	- examen densitométrie osseuse remboursé par le RO	70% BRSS	30% BRSS	100% BRSS

* Le régime obligatoire (RO) désigne le régime de l'assuré social vis-à-vis de l'assurance maladie. Les taux mentionnés au titre du RO sont ceux qui s'appliquent aux assurés du régime général, hors applications de tous particuliers (remboursement à 100%, régime particulier, régime Alsace-Moselle...). Attention, le remboursement total perçu par l'adhérent (RO + MMEI) sera identique quel que soit le taux appliqué au titre du RO de l'adhérent (cf. article III-1.1.1.1 du Règlement Mutualistes).

** Remboursement MMEI en pourcentage de la base de remboursement conventionnelle du régime obligatoire.

(1) CAS : médecin qui adhère au dispositif Contrat d'Accès aux Soins - NON CAS : médecin non adhérent au Contrat d'Accès aux Soins ou OPTAM - Option Pratique Tarifaire Mutualiste appliquée en 2017, en remplacement du CAS et non CAS et OPTAM CD - Option Pratique Tarifaire Mutualiste Chirurgie et Obstétrique

(2) Dentaire (hors soins courants) plafonné à 2500 € pour les 12 premiers mois suivant la date d'adhésion et 3500€ pour les 12 mois suivants.

(3) Prestation limitée à un traitement de 3 ans maximum, côté S-40 TO ou total

(4) Verres : 6 niveaux de remboursements sont fixés dans le cadre des contrats d'its responsables. Selon le type de verre, la prise en charge minimum est de 50 € à 200€ et de 470€ à 850€ au maximum.

PEC RO : pris en charge par le régime obligatoire, NPEC RO : non pris en charge par le régime obligatoire et NR RO : non remboursé par le régime obligatoire (acte non codifié par le RO)

Dans le respect des règles relatives au "contrat responsable", la MMEI ne prend pas en charge :

- la participation forfaitaire d'1 € sur tout acte médical ;
- la majoration du ticket modérateur et les dépassements d'honoraires en cas de non respect du parcours de soins ;
- les médicaments remboursés à 15% par le régime obligatoire
- les remboursements sur les médicaments : autres médicaments et médicaments conditionnés.